

INSCRIPTION AUX STUDIOS DE REPETITIONS

Un responsable, musicien individuel sera désigné par le groupe pour être le seul interlocuteur à interagir avec le personnel des Abattoirs. Il sera le garant de la bonne utilisation des locaux de répétitions tel que décrit plus bas, et du paiement des cotisations.

Nom du groupe : _____ Date de formation : _____

Style/Influences : _____

NOM DU RESPONSABLE DU GROUPE: _____ Nombre de musiciens : _____

NOM	PRENOM	CODE POSTAL	TELEPHONE	MAIL

LES RESERVATIONS

Des créneaux de répétition se font par tranches de 2h minimum. Elles se font d'un commun accord entre les musiciens et le régisseur principal des studios des Abattoirs, **au plus tard le 15 du mois précédent**, soit :

- en direct
- par téléphone au 06 86 48 52 69 (ou 04 74 19 14 20 et demander à parler au régisseur principal des studios)
- par mail à studio@lesabattoirs.fr

La réservation devra être impérativement accompagnée du règlement avant le début des répétitions.

ATTENTION : Seul le paiement valide les réservations et toutes les répétitions doivent être réglées d'avance. Le règlement des répétitions peut se faire **par CB**, soit directement auprès du régisseur principal des Studios, soit par téléphone, mais également **par chèque** à l'ordre du Trésor Public **ou en espèces**, en appoint uniquement. Et l'ensemble des réservations est remis **en un seul paiement**.

Éléments à joindre obligatoirement à cette inscription :

- **Chèque de garantie** d'un montant de 100 EUROS à l'ordre du Trésor Public (Le chèque ne sera encaissé qu'en cas de dégradation constatée à la suite d'une mauvaise utilisation des locaux ou du matériel mis à disposition).
- **Une attestation de responsabilité civile par musicien** (Généralement incluse dans l'assurance logement ou automobile).

ANNULATION EN CAS DE FORCE MAJEURE

Merci de nous avertir dans tous les cas !

L'annulation doit être faite **7 jours avant la répétition**. Passé ce délai, **les heures réservées ne seront pas récupérées**.

LES TARIFS

Le tarif horaire des répétitions diminue en fonction de la quantité d'heures réservées en une fois :

De 2h à 10h de réservations : 26 Euros par groupe pour 2h

De 12h à 20h inclus de réservations : 20 Euros par groupe pour 2h

Au-delà de 22h de réservations : 16 Euros par groupe pour 2h

UTILISATION DES STUDIOS

Le bar n'est ouvert que les soirs de concert et non accessible à toute personne en dehors du personnel des Abattoirs. Frigo, cafetière et autres ne sont **pas** à disposition.

La nourriture et les boissons alcoolisées sont interdites dans l'enceinte des studios. Un espace peut être mis à disposition, généralement **l'espace Catering**. Pour des questions de sécurité et d'assurance, la présence de personnes extérieures au groupe n'est pas permise sans nous en informer.

Le stationnement des véhicules doit s'effectuer sur les emplacements autorisés et ne pas entraver l'entrée des Studios. **Aucun véhicule ne doit être présent dans l'enceinte de la SMAC Les Abattoirs les soirs de concerts** et plus généralement les jours d'exploitation de la structure (festival, travaux, etc.).

Le Groupe s'engage à prendre connaissance des règles de sécurité et des consignes d'utilisation des équipements affichées dans les studios, et à les respecter.

Engagement du responsable du groupe :

Je soussigné(e) _____ reconnais
avoir pris connaissance du code d'utilisation des studios et m'engage en mon nom et celui de mon groupe _____
à le respecter et à en faire respecter les clauses.

Fait à Bourgoin-Jallieu,

Le _____

Signature :

LES ABATTOIRS
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

CAPI
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

➤ LES ABATTOIRS
Scène de musiques actuelles
18 route de l'Isle d'Abeau
38300 BOURGOIN-JALLIEU

➤ Tel : 04 74 19 14 20
Fax : 04 74 19 08 30
Email : contact@lesabattoirs.fr
www.lesabattoirs.fr

➤ SIREN : 200 010 783
TVA Intra communautaire : FR 61200010783
APE : 90.01 Z
LICENCES : 1-101 4026 / 2-1014028 / 3-101 4029 (José MOLINA)